



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 011



2^e SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 11 février 2014

Président

M. Gordon Brown

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 11 février 2014

• (1100)

[Traduction]

Le président (M. Gordon Brown (Leeds—Grenville, PCC)):
Bonjour à tous.

Je déclare ouverte la 11^e séance du Comité permanent du patrimoine canadien.

À l'ordre du jour, nous avons le projet de loi C-501, Loi instituant la Journée du patrimoine national en matière de chasse, de piégeage et de pêche.

Aujourd'hui, nous accueillons le parrain du projet de loi, le député Rick Norlock. M. Norlock a 10 minutes pour sa déclaration préliminaire.

Monsieur Norlock, la parole est à vous.

[Français]

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):
Merci, monsieur le président.

Je remercie le comité de cette invitation à comparaître.

[Traduction]

C'est la deuxième fois que je présente un projet de loi au comité du patrimoine. Le premier, l'ancien projet de loi C-465, était presque identique au projet de loi C-501. Monsieur le président, c'est un grand plaisir d'être ici pour parler du projet de loi C-501 et vous dire pourquoi j'ai choisi ce sujet pour mon projet de loi d'initiative parlementaire.

Tout d'abord, je voulais un projet de loi ayant une signification pour le pays, ayant une signification pour moi, personnellement, et transcendant les dimensions de ce grand pays. La chasse, le piégeage et la pêche ne sont pas que des passe-temps. Essentiellement, ils représentent le mode de vie, le mode de subsistance des premiers habitants de notre continent, nos frères et soeurs autochtones.

Ce projet de loi englobe tout cela, jusqu'à l'ère moderne, et j'espère avoir l'occasion d'approfondir le sujet plus tard.

Comme je l'ai indiqué, les premières personnes à avoir pratiqué la chasse, le piégeage et la pêche sont nos frères et nos soeurs autochtones. Une des premières expériences qu'ont vécues les premiers Européens à leur arrivée au pays a été racontée... Vous vous rappelez sans doute, ou du moins je me souviens avoir vu dans mes cours d'histoire des images et des gravures représentant l'arrivée de Jean Cabot en Amérique du Nord en 1497. Je me souviens très nettement d'une image des hommes de Jean Cabot en train de pêcher de grandes quantités de morue à l'aide de seaux. Évidemment, en tant que société, nous avons bien mal géré cette ressource et nous faisons maintenant de notre mieux, mais je pense que les premières expériences des Européens en Amérique du Nord étaient liées à la pêche.

Je pourrais vous faire part d'une situation, mais étant donné que j'ai grandi dans la vallée supérieure de l'Outaouais, je vais passer

directement à mon personnage favori, Samuel de Champlain, à qui l'on attribue bon nombre des découvertes qui ont été faites le long de la rivière des Outaouais et de ses affluents. Dans beaucoup de ses journaux — et cela remonte aux années 1600 —, il explique que ses hommes et lui n'auraient pas survécu sans le gibier que leur ont donné les Autochtones, principalement les Algonquins, leur fournissant ainsi viande et nourriture.

Mon grand-père, Narcisse Viens, qui était originaire d'Aylmer, mais qui a travaillé dans le nord de l'Ontario comme affûteur dans une scierie et comme trappeur, m'a raconté comment les Autochtones utilisaient divers morceaux d'écorce... Je me rappelle que lorsque j'étais enfant, pendant la saison grippale, mon grand-père nous envoyait des petits paquets qui lui avaient été fournis par le chaman local dans le nord de l'Ontario. Grâce à ce thé au goût horrible, semblable à celui que préparaient ses collègues trappeurs des réserves du nord de l'Ontario, aucun de nous n'a eu la grippe.

Bien entendu, nous savons qu'en 1534, Cartier a décrit ses expériences du commerce des fourrures avec les Autochtones. Voilà ce qui a mené à la fondation de notre pays. Le commerce des fourrures n'était pas seulement le début de nos échanges commerciaux avec nos frères et soeurs autochtones; c'est ce commerce qui a incité la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson à entreprendre l'exploration de notre pays.

L'un des effets que l'on observe actuellement dans notre pays — et je vais aller immédiatement au coeur de ce qui m'incite à présenter ce projet de loi —, c'est que la raison pour laquelle la faune est toujours aussi abondante dans notre pays est directement liée aux personnes qui pratiquent la chasse, le piégeage et la pêche.

• (1105)

Vous savez peut-être qu'il est beaucoup question de libre-échange. Voici un fait que j'ai découvert dans le cadre de mes recherches: dans nos échanges commerciaux avec la Corée du Sud, l'un des principaux produits de l'Ontario, pour la valeur en dollars, est le vison d'élevage. La plupart des gens l'ignorent.

La valeur commerciale annuelle de la chasse, du piégeage et de la pêche s'élève à environ 10 milliards de dollars. À elle seule, la pêche représente environ... Plus tard, vous accueillerez un témoin de la Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario qui aura les chiffres à portée de main. C'est un homme que je connais assez bien. Si vous examinez l'industrie de la pêche commerciale canadienne, vous constaterez qu'elle contribue pour un peu moins de 2 milliards de dollars au PIB du Canada, tandis que la contribution de la pêche sportive au produit intérieur brut est de 7 à 8 milliards de dollars. Cela n'inclut pas le piégeage, qui est en hausse.

Peu avant Noël, j'ai rencontré des trappeurs qui ont formé leur propre entreprise. Au cours des trois ou quatre dernières années, leur chiffre d'affaires a augmenté d'environ 200 %; il s'agit surtout de commerce avec la Chine, mais aussi avec l'Amérique du Nord et l'Europe. Ils ont indiqué que Montréal est l'un des pôles dans le traitement de la fourrure; c'est là que les trappeurs font tanner les peaux ou la fourrure. Ils les envoient là où existe la capacité de fabriquer des vêtements avec ces peaux. On les expédie en Chine, puis le produit fini est réexpédié ici, mais on en vend une partie là-bas. Or, on dit que les Chinois préfèrent les vestes cousues au Canada. Donc, pour notre industrie de la fourrure, il y a là une population en croissance qui représente un marché de 200 à 400 millions de dollars par année, je crois.

Parmi les autres facteurs qui expliquent l'abondance des espèces sauvages au Canada, il y a les organismes de chasseurs et de pêcheurs. En voici quelques-uns. Je suis membre d'un organisme qui a réintroduit le wapiti en Ontario. Nous avons mis en place ce qu'on appelle la « chasse à accès limité ». L'autre organisme est le Quinte Elk Restoration Committee, le pendant ontarien de la Rocky Mountain Elk Foundation, un organisme nord-américain. La fondation concentre ses activités de réhabilitation aux États-Unis, mais parallèlement à la réhabilitation de certaines zones, nous avons commencé à réintroduire cette espèce dans son habitat naturel au Canada. En général, la situation du wapiti est bonne. Je suis aussi membre du Safari Club International. Essentiellement, c'est un regroupement de chasseurs qui se rendent dans des pays en développement pour y chasser diverses espèces. Cela permet d'aider ces pays à protéger ces animaux rares. Delta Waterfowl fait de même. Je suis également membre de la Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario, dont les efforts de conservation en Ontario sont exemplaires. Beaucoup d'autres s'occupent de la conservation et de la protection de nos espèces sauvages, pas seulement du poisson. J'ai aussi participé à la réintroduction du saumon de l'Atlantique dans le lac Ontario.

Dans ma circonscription, près de la ville de Cobourg, il y a un ruisseau appelé Cobourg Creek. Les premiers agriculteurs de Grande-Bretagne qui s'y sont installés mentionnaient dans les lettres qu'ils envoyaient en Angleterre qu'à certaines périodes de l'année, on pouvait traverser Cobourg Creek en marchant sur les saumons. Nous savons ce qui est arrivé au saumon de l'Atlantique dans le lac Ontario: la surpêche et la pollution ont entraîné son extinction. Puis, on a introduit le saumon, ce que je trouve malheureux. C'est un argument du monde du plein air auquel j'appartiens. La question de savoir si c'est une erreur ou non fait l'objet d'un débat, mais toujours est-il que le saumon introduit dans le lac Ontario, c'est surtout du saumon du Pacifique. Cette espèce se porte bien en raison de la température de l'eau et de sa résistance à certains produits chimiques.

● (1110)

La Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario et la Régie des alcools de l'Ontario ont conclu un partenariat avec un organisme. En fait, cet organisme a été créé par Banrock wines, une entreprise australienne qui a comme politique de mener des efforts de conservation dans tous les pays où ils ont des activités commerciales. Ensemble, nous tentons actuellement de réintroduire le saumon de l'Atlantique dans les Grands Lacs. Nous espérons que ce sera une grande réussite.

Je viens de vous donner un aperçu de certaines des raisons pour lesquelles ce projet de loi est important pour moi. Je crois que c'est important pour le Canada, pour toutes les régions du Canada, et pour nos frères et soeurs autochtones.

Monsieur le président, j'ai très hâte de répondre aux questions du comité.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Norlock.

Nous passons maintenant aux questions. Pour la première série, le temps sera de sept minutes.

La parole va d'abord à M. Boughen.

M. Ray Boughen (Palliser, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie M. Norlock d'avoir pris le temps de nous rencontrer pour parler du projet de loi malgré son horaire chargé.

Rick, j'ai deux ou trois questions. Tout d'abord, croyez-vous que le projet de loi sera davantage pour le tourisme nature?

M. Rick Norlock: Oui, sans aucun doute. Voici notamment pourquoi j'ai rédigé ce projet de loi et choisi la date en question. Même si la date ne correspond pas exactement à celle des États-Unis et, je crois, à celle de trois ou quatre provinces, lorsque nous avons rédigé ce projet de loi, pendant la législature précédente, trois provinces avaient adopté une mesure législative semblable. Pour la plupart, il s'agissait de dates différentes.

Ce qui m'a vraiment incité à choisir le troisième samedi de septembre, c'est l'harmonisation avec les États-Unis. Je ne connais pas la situation au Québec, mais je pratique la pêche et la chasse en milieu sauvage dans le nord-est et le nord-ouest de l'Ontario. Les pourvoyeurs me disent que certaines entreprises observent une baisse importante du nombre de touristes américains. Or, ce sont des gens qui paient entre 5 000 et 6 000 \$ par semaine pour venir au Canada et y pratiquer la pêche. Je suis presque certain qu'il en va de même au Québec. Je ne suis pas certain de ce qu'il en est en Saskatchewan et au Manitoba, mais j'ai le sentiment que c'est la même chose dans tout le pays.

Donc, je voulais une date correspondant quelque peu à la leur, et il y a une raison à cela. L'actuel président des États-Unis a fait des déclarations à ce sujet et a fait allusion au tourisme, mais surtout à la conservation. Je pourrai vous le citer un peu plus tard. Donc, l'harmonisation visait à reproduire les lois provinciales, mais aussi la loi américaine, tout en reconnaissant ces traditions et leur importance pour notre patrimoine.

● (1115)

M. Ray Boughen: Eh bien, comme c'est le jour du dépôt du budget, je suis certain que tous sont heureux d'entendre que les gens qui viennent au Canada pour pratiquer la chasse, la pêche et le piégeage dépensent 5 000 \$.

M. Rick Norlock: Cela pourrait être l'échelon supérieur, mais c'est entre 3 000 \$ et 5 000 \$. Honnêtement, en Colombie-Britannique, où habite mon fils et où j'ai pratiqué la chasse, les gens paient environ 35 000 \$ pour une espèce précise de mouflon des Rocheuses. Par exemple — je vais dire son nom —, Ryan Leef, le député du Yukon, a déjà été guide. À l'époque où il était guide, il était très courant, pour un orignal de 60 pouces — l'envergure des bois d'un orignal —, que les gens paient 35 000 \$ par animal. C'était particulièrement le cas de la société qui l'employait, qui se concentrait sur les chasseurs d'Allemagne, d'Espagne et d'autres pays européens. Cela comprend le guide et la nourriture. Donc, c'est beaucoup d'argent, et les provinces réinvestissent immédiatement cet argent dans d'autres efforts de conservation.

Je peux vous donner un aperçu. Cette information provient de Gary Mauser. Le rapport a été publié en 1997 ou 1998, je crois. Je vais lire le début pour vous donner une idée de l'importance des chasseurs, des pêcheurs et des trappeurs. Au début de l'étude, on indique:

Une récente étude des droits de permis de chasse au Canada réalisée par Gary Mauser, vice-président de la B.C. Wildlife Federation, indique qu'au Canada, les chasseurs versent au gouvernement près de 70 millions de dollars par année en droits et frais liés à la chasse, en moyenne. Cela équivaut aux dépenses des provinces pour la gestion des populations des espèces sauvages.

Vous pouvez voir que les gens qui pratiquent ces activités et loisirs contribuent réellement à la préservation des espèces qu'ils chassent. Les États-Unis ont établi qu'il y a actuellement beaucoup plus de cerfs de Virginie en Amérique du Nord qu'à l'arrivée de l'homme blanc. Il y a divers facteurs: l'habitat; la capacité du cerf de Virginie et d'autres espèces de s'adapter à l'empiètement sur leur territoire; les efforts de conservation des chasseurs.

M. Ray Boughen: Combien de temps reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Vous avez beaucoup de temps: 2 minutes et 15 secondes.

M. Ray Boughen: À une ou deux secondes près, je suppose.

Rick, à votre avis, dans l'ensemble de la population, qui est concerné par le projet de loi?

M. Rick Norlock: Je n'ai pas les chiffres exacts, mais permettez-moi de dire qu'on estime qu'au moins 45 à 50 % des Canadiens, d'après ce que je comprends — je suis très conservateur, avec un « c » minuscule, lorsque j'avance ces chiffres — participent à l'une de ces activités, surtout la pêche sportive.

La raison d'être de ce projet de loi est aussi fondée sur les nouveaux Canadiens. Dans ma circonscription, il y a le lac Ontario le lac Rice, une partie de la voie navigable Trent-Severn, de petits ruisseaux et petites rivières. Si vous y allez — n'importe quand, mais surtout au printemps, à l'été et au début de l'automne —, vous verrez que beaucoup de nouveaux Canadiens pratiquent la pêche au large; ils louent des bateaux et vont pêcher. C'est un passe-temps populaire chez les nouveaux Canadiens. Cela les aide à s'intégrer à la mosaïque canadienne, parce qu'il s'agit là de passe-temps que les Canadiens pratiquent depuis des temps immémoriaux, et j'inclus nos frères et soeurs des Premières Nations.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Boughen.

Nous passons à M. Nantel, pour sept minutes.

Je crois comprendre que vous partagerez votre temps de parole avec vos collègues.

[Français]

M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD): Merci, monsieur le président. Vous avez parfaitement compris.

Monsieur Norlock, je vous remercie d'être ici ce matin. Vous devez être fier d'avoir mené votre projet de loi jusqu'ici et je vous en félicite. C'est un sujet qui s'inscrit tout à fait dans l'aspect canadien qu'on doit bâtir ici au sein du Comité du patrimoine canadien.

De ce côté-ci, nous sommes aussi très conscients de la pertinence de l'information sur l'environnement que peuvent transmettre les chasseurs et les pêcheurs par leur simple observation de tous les jours, que ce soit au sujet de la rareté des espèces ou d'autres choses. Cette information est tout à fait pertinente.

D'entrée de jeu, votre projet de loi parle de l'histoire et de l'importance des peuples autochtones. Il y a eu, bien sûr, l'arrivée des

colons en provenance de l'Europe. Avez-vous le sentiment que votre projet de loi est bien accueilli par les Premières Nations?

• (1120)

M. Rick Norlock: Oui, je suis certain qu'il est reçu de manière positive.

[Traduction]

Je le dis parce que beaucoup de nos frères et soeurs des Premières Nations, tant dans le nord du Québec qu'ailleurs au pays, sont de plus en plus présents dans l'industrie du tourisme et l'exploitation de pourvoiries. Du côté des initiatives gouvernementales, vous trouverez certaines choses auxquelles nos frères et soeurs des Premières Nations ont été encouragés à participer par les ministres des Affaires autochtones, tant celui du gouvernement libéral précédent que celui du gouvernement actuel.

Un des chiffres que j'ai à l'esprit, par rapport au Nord... et par cela, j'entends le Grand Nord. Nous accueillons près de 400 000 visiteurs par année dans le Nord canadien. Ce n'est pas seulement pour la chasse, la pêche et le piégeage. Il y a maintenant l'écotourisme. Je pense que l'entreprise de M. Hyer, votre ancien député qui est maintenant au Parti Vert — et il y a là un lien à faire — s'est éloignée de la chasse et de la pêche et s'intéresse davantage à l'écotourisme, ce qui est en soi un formidable avantage pour l'économie.

[Français]

M. Pierre Nantel: Je vais donner la parole à ma collègue.

[Traduction]

Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Merci.

Merci d'être ici, monsieur Norlock. J'ai quelques questions à vous poser.

Dans le projet de loi, vous dites que les Canadiens sont des millions à pratiquer la chasse et la pêche. Avez-vous le chiffre exact? Combien y en a-t-il? Ce nombre augmente-t-il? Il y a quelque temps, nous avons entendu dire que ce nombre diminuait. Assiste-t-on à un nouvel engouement pour ces sports?

M. Rick Norlock: En fait, dans certaines régions du pays...

Par exemple, dans la vallée supérieure de l'Outaouais — ce n'est pas très loin d'ici en fait, à environ 60 kilomètres —, ma famille chasse le cerf de Virginie sur les terres publiques. Nous y avons un genre de camp de chasse, si vous voulez.

Je peux vous confirmer que le nombre de jeunes chasseurs diminue. Pourquoi? Eh bien, je crois que cela s'explique principalement par les changements démographiques. Je suis l'aîné d'une famille de six. La plupart des gens ont un ou deux enfants. Non, vraiment, c'est en raison des changements démographiques.

Cela dit, votre collègue, Mme Moore, nous a appris, lors du débat en deuxième lecture, qu'elle faisait partie du nombre grandissant de femmes qui s'intéressent maintenant à cette activité. Je peux vous faire part d'une anecdote personnelle qui illustre ce phénomène. Dans notre groupe de chasseurs — principalement des parents et des amis, mais cela peut changer d'une année à l'autre selon les disponibilités de chacun durant les congés —, il n'y a que des hommes. L'année dernière, deux jeunes femmes se sont jointes à nous, motivées par un vif intérêt, et l'une d'elles a même eu le privilège d'éviscérer son premier animal sur le terrain.

La chasse connaît une certaine croissance, mais la pêche sportive est indéniablement de plus en plus populaire. Comme je l'ai dit, c'est particulièrement vrai parmi les nouveaux Canadiens. Certains viennent de parties du monde où il n'y a tout simplement plus de poissons à pêcher à cause de la pollution ou d'autres raisons. Des poissons sur lesquels nous levons le nez... ce que j'appelle les crapets-soleil ou les crapets de roche. J'ai rencontré beaucoup de personnes des Caraïbes qui viennent en famille pêcher le long de la voie navigable Trent-Severn.

Alors, oui, la pêche sportive est de plus en plus populaire, et je crois que la chasse ne perd pas d'adeptes. On constate une croissance de popularité dans certaines régions, et un certain recul dans d'autres.

Mme Irene Mathysen: D'accord.

Je crois que M. Lapointe a quelques questions à vous poser.

[Français]

M. François Lapointe (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, NPD): Je vous remercie, Mme Mathysen.

Bonjour, monsieur Norlock. Je vous remercie d'être parmi nous dans le cadre de ce projet de loi émanant d'un député. Comme vous l'avez deviné, ce projet de loi risque fort d'être appuyé par tous les députés ici. Cela va très bien se passer.

Vous avez mentionné que des gens, au XVIII^e siècle, avaient souligné la grande abondance qu'on trouvait au Canada. Il en allait de même pour la Nouvelle-France. Des Français venus visiter la Nouvelle-France disaient qu'il suffisait de mettre la ligne à l'eau pendant trois minutes pour pêcher un saumon. Nos ancêtres vivaient comme des pachas dans cet environnement extrêmement généreux.

Bien sûr, la situation a fluctué depuis. Le peu d'informations dont je dispose me vient d'amis et d'associations de chasseurs. Ce sont eux qui peuvent me dire, par exemple, que le bassin d'originaux dans la région de Chaudière-Appalaches a baissé, mais qu'il est très abondant dans la région de Matane. D'ailleurs, les Américains qui peuvent aller y chasser paient à cet égard une fortune parce qu'ils ont de bonnes chances d'arriver à tuer une bête. Par contre, la population d'originaux a baissé dans certains secteurs de la région de Chaudière-Appalaches.

Je me demandais comment vous envisagiez cette journée. On parle d'une journée officielle, soit. On va sensibiliser la population au fait que les trappeurs et les chasseurs jouent depuis longtemps un rôle majeur, qu'ils font partie de notre patrimoine et qu'ils contribuent à faire l'inventaire de nos richesses naturelles.

Cela dit, dans les faits, comment voyez-vous les choses? Par exemple, est-ce que cela va permettre à des associations de bénéficier d'une journée qui leur sera consacrée? Ces gens vont-ils pouvoir transmettre plus d'informations à la population? J'aime savoir le peu que je sais, mais c'est grâce à eux que je l'ai appris. Il a fallu que j'aie les rencontrer. C'est de l'information qu'on entend très peu dans le domaine public, dans les médias, etc.

Selon vous, cette journée pourrait-elle permettre une meilleure diffusion des compétences de nos associations de chasseurs et de pêcheurs?

• (1125)

[Traduction]

M. Rick Norlock: Voici ce que je répondrai à cela. L'une des raisons pour lesquelles nous sommes devant votre comité est que ces activités font partie du patrimoine canadien. Que vous soyez du Québec, de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique ou d'une autre région du pays, peu importe, toutes ces activités font partie de notre patrimoine.

Nous ne devons pas compter sur l'intervention de quelqu'un d'autre, monsieur; c'est à nous d'agir. Alors, je vais vous mettre au défi. J'ai bien l'impression que le présent projet de loi obtiendra la sanction royale. N'est-ce pas une bonne nouvelle, surtout pour nous, les députés des circonscriptions rurales? Je dois cependant reconnaître que nous avons aussi des députés dans la région du Grand Toronto. Nos grandes villes abritent de nombreuses pourvoies de pêche, car des points d'eau comme le lac Ontario regorgent d'excellentes espèces de poissons — vous en seriez surpris —, et il en va de même au Québec.

Alors, ne croyez-vous pas qu'il ne tient qu'à nous, en tant que députés, de veiller à perpétuer les traditions, à promouvoir de telles activités dans nos circonscriptions et à mobiliser les établissements et les clubs dans ce domaine?

Vous savez, ce que je...

Le président: Monsieur Norlock, nous devons maintenant passer à M. Dion. Je suis certain que vous aurez l'occasion de revenir là-dessus plus tard.

Merci.

Monsieur Dion, vous avez sept minutes.

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Merci, Monsieur le président.

Je vais poursuivre dans le même esprit.

Monsieur Norlock, je comprends tout à fait votre démarche derrière ce projet de loi. Effectivement, le Canada, du moins dans sa réalité européenne, s'est construit sur le piégeage du castor. Sans lui, le pays tel que nous le connaissons n'aurait probablement jamais existé. Je comprends donc tout à fait pourquoi nous avons besoin d'une journée spéciale de célébration.

Mais, ensuite, le piégeage à outrance a conduit à la quasi-disparition du castor. Maintenant, on trouve si peu de trappeurs dans certaines régions, du moins dans ma province, qu'il y a trop de castors et trop de barrages de castors. Je comprends donc vos motifs pour proposer le projet de loi, et je suis d'accord, mais pourquoi passe-t-il sous silence la conclusion de cet historique, c'est-à-dire la nécessité de pratiquer la chasse, la pêche et le piégeage de manière durable. Nous avons appris à le faire, mais nous avons encore beaucoup à apprendre, et les gens qui se livrent à ces activités peuvent nous aider énormément en faisant partie de la solution. Dans le passé, notre négligence a fait partie du problème. Dans ma province, par exemple, et ailleurs, en Amérique du Nord...

[Français]

il y avait un oiseau qui n'était pas farouche et que les gens aimaient manger, soit la tourte. À cause de l'usage des baguettes, la tourte a été éliminée. Elle n'existe plus. Le bison a aussi failli disparaître. Or, cela fait partie de notre histoire.

Pour cette raison, j'aurais souhaité qu'on mentionne quelque part dans ce projet de loi que cette journée servira à promouvoir le

[Traduction]

piégeage, la chasse et la pêche durables.

• (1130)

M. Rick Norlock: Monsieur Dion, je me permets de vous faire observer que ces activités seront durables. Savez-vous pourquoi? Grâce à l'altruisme des chasseurs, des pêcheurs et des trappeurs, qui veulent s'assurer que... Dans mon cas, ce n'est pas seulement pour moi-même ni pour mes deux fils, mais pour mes petits-enfants. Pour Noël, ma petite-fille a reçu une carabine de calibre .22, parce que son père veut l'amener avec lui à la chasse en Colombie-Britannique quand elle aura 10 ans. J'ai été étonné d'apprendre que, dans cette province, on peut chasser en compagnie d'enfants de 10 ans. En Ontario, on le peut seulement à partir de 16 ans et au Québec aussi, je crois.

Monsieur Dion, toutes les fédérations de la faune ou les groupes analogues au pays ont été contactés pour la première mouture de mon projet de loi, et nous nous sommes assurés qu'ils l'appuyaient toujours. Permettez-moi de vous donner un exemple. Je me préparais à répondre au précédent intervenant que, lorsque je me suis engagé dans la réintroduction du saumon dans le lac Ontario, nous avons fait une sortie, avec des élèves du secondaire, pour réhabiliter certains tronçons du ruisseau Cobourg, en sortant de l'eau les bicyclettes et les pneus qui y traînaient, pour que le poisson puisse convenablement... Ensuite, bien sûr, nous avons relâché des saumons et planté des arbres sur les rives, parce que ce poisson aime frayer à l'ombre.

Comme je disais aux écoliers, on trouve dans le monde deux types de défenseurs de l'environnement. Ceux qui se munissent d'une pancarte et parcourent les rues de nos villes et de nos villages pour exiger que quelqu'un agisse pour la conservation et ceux qui retroussent leurs manches et qui agissent. Puis j'ai ajouté: « Vous appartenez à la deuxième catégorie ». Le principal objectif des fédérations de la faune, de la Fédération des chasseurs et pêcheurs de l'Ontario, du Sierra Club, de toutes ces organisations est d'assurer la conservation. C'est donc les personnes mêmes qui se livrent à ces activités qui feront en sorte que...

En parlant de castor, voici autre chose pour nous, les députés. Il faut dire à tous ceux que la vue d'un manteau de castor scandalise... J'en ai acheté un, exprès, à mon épouse, parce que mon grand-père m'a dit que le castor à poil long faisait les manteaux les plus durables. Si on ne regarde pas à la dépense, autant acheter du durable. Pour rendre service à nos chasseurs et trappeurs, particulièrement les trappeurs autochtones, et si nous nous soucions vraiment de nos Autochtones, nous porterons des manteaux de phoque, nous achèterons à nos conjointes des fourrures et nous en porterons nous-mêmes. C'est ainsi que nous conserverons ces espèces, parce que les trappeurs ne les conduiront pas à l'extinction.

Monsieur Dion, les erreurs du passé s'expliquent par notre ignorance de la conservation. Nous ne comprenions pas qu'il n'y avait rien de miraculeux dans l'existence de ces espèces et que l'homme, en raison de son intelligence, doit les gérer. Les députés devraient donc acheter des fourrures à leurs conjointes, et leurs

conjointes leur rendre la pareille, si nous voulons vraiment aider nos frères et nos soeurs autochtones, parce que ces activités constituent leur mode de vie traditionnel.

J'ai une petite anecdote. Quand j'ai visité le plus gros pénitencier du Canada, Warkworth, dans ma circonscription — ici, j'oublie le nom du programme qui vise à redonner leur fierté aux Autochtones — j'ai appris qu'on commençait notamment par leur apprendre à dépouiller des rats musqués et d'autres animaux et à préparer les peaux pour participer aux activités traditionnelles. C'est à nous de les aider.

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur Norlock, votre passion me plaît énormément. Je voudrais vous poser une deuxième question.

Quelles activités, concrètement, espérez-vous pour cette journée? Concrètement, que ferons-nous?

M. Rick Norlock: Ce que j'espère, ce que je ferai et ce que j'espère que chacun de vous fera, et vous passerez le mot à vos collègues et à votre caucus... Nous pouvons agir à partir de nos bureaux, n'est-ce pas? Nous pouvons rencontrer les clubs locaux de chasse et de pêche — c'est aussi excellent à des fins électorales — et les encourager à encourager les jeunes.

Vous pourrez le demander à l'un des témoins qui suivra... La Fédération des chasseurs et pêcheurs de l'Ontario a institué une journée de pêche familiale et elle a encouragé les parents à enseigner et à faire aimer la pêche à la ligne à leurs enfants.

Voici le conseil que je donne à ceux qui se disent épuisés par le stress: « Oubliez les médicaments qui vous ont été prescrits contre le stress, munissez-vous d'une canne à pêche et mouillez la ligne à partir d'une embarcation, d'une jetée ou du bord de l'eau. Vous aurez très vite constaté que presque tous vos ennuis sont partis ».

Je me détends le plus dans les bois, quand je suis à l'affût, comme je le dis toujours — je suppose qu'on me le reprochera — d'un cerf suicidaire ou quand j'attends qu'un poisson veuille bien se pendre à mon hameçon. Peu importe la prise, j'éprouve simplement du plaisir à me trouver là, parce que ça me détend et que je pratique une activité que j'adore.

• (1135)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Norlock. Nous sommes maintenant tous très détendus.

La parole est à M. Hillyer, pendant sept minutes.

M. Jim Hillyer (Lethbridge, PCC): Merci.

Vous avez expliqué pourquoi la chasse et la pêche sont importantes, en quoi elles sont importantes pour la conservation et mentionné qu'elles constituaient des éléments importants de notre patrimoine. Le projet de loi ne modifie aucune loi touchant la chasse et la pêche; il n'ajoute aucun règlement et il ne limite ni augmente aucune de nos libertés.

À quoi sert une journée nationale? Comment modifie-t-elle les attitudes du public et, par extension, comment pourrait-elle influencer sur les législateurs de demain?

M. Rick Norlock: Vous connaissez l'adage: « Reste simple, idiot! » — l'idiot, c'est moi, bien sûr.

Comme j'ai dit, ces activités sont traditionnelles dans notre pays. Elles font donc partie de notre patrimoine. À nous de le faire fructifier. Cette journée ne se veut pas seulement, comme un député l'a dit, l'occasion de déguster un hot dog, un prétexte pour une journée nationale, peu importe la cause.

Pensons-y un peu — et, à l'air que vous faites, je crois que la plupart d'entre vous ont compris — il s'agit de la nature même de notre pays, de notre identité, de l'explication de ce que nous sommes. Il s'agit des activités, la chasse, la pêche et le piégeage, qui, en fait, constituent la réalité canadienne d'aujourd'hui. C'est à nous d'agir. J'espère que c'est le début, que ça stimulera les conversations, le législateur en nous. Parce qu'il y a des précédents dans les provinces. La plupart des règlements qui régissent ces activités sont provinciaux. Ce que j'ai fait, moi, législateur fédéral, c'est de reconnaître cette importance. Les provinces l'ont déjà fait. Quatre, bientôt cinq, je crois, célèbrent ou célèbreront une journée semblable.

Nous pouvons encourager les néo-Canadiens. Il s'agit du nouveau Canada, de l'inclusion des néo-Canadiens dans la remarquable histoire canadienne des Européens de l'Ouest. Les Canadiens, maintenant, ils viennent de partout dans le monde. La plupart de nous, ici, dans cette salle, ne sont pas représentatifs de la réalité canadienne. Le Canada change. Les gens qui arrivent ici sont attirés par les traditions que chérissent les Canadiens — la chasse, la pêche et le trappage; la nature.

Notre pays est vaste. Encore une fois, comme je le dis aux élèves des écoles secondaires, la population et le produit intérieur brut du Canada, deuxième pays du monde par la superficie, sont égaux à ceux de la Californie. Il reste beaucoup de place, mais les possibilités pour protéger notre faune et la préserver pour les néo-Canadiens, comme pour nos enfants et nos petits-enfants, sont nombreuses. Cette journée du patrimoine vise à nous éveiller à cette réalité et à permettre aux législateurs comme vous et moi d'en faire davantage. Je ne veux pas que cela meure, que cette journée soit enfouie uniquement dans les souvenirs des personnes ici présentes, qui l'auront instituée pendant leur carrière politique. C'est à nous d'agir.

Je fais ma part. J'appartiens à des organismes soucieux de conservation. Pendant les débats, en deuxième lecture, j'ai affirmé que la chasse, la pêche et le piégeage faisaient partie de l'ADN de ma famille. Du sang autochtone coule dans mes veines et j'en suis fier. Je représente une vraie famille canadienne. Ma mère est canadienne-française; mon père est polono-canadien de quatrième génération. Nous prenons plaisir à ces activités.

Nous avons tous un rôle. Ce n'est qu'un aperçu, Jim, de ce que je pense que nous pouvons faire. Nous pouvons aussi simplement dire que c'est une journée propice à la célébration de notre patrimoine et ne plus y penser. Mais c'est à vous et à moi d'en faire plus. Si vous me demandez ce que nous pouvons faire de plus, je répondrai: « Que pouvez-vous, que pouvons-nous tous faire de plus pour que ce qui a de la valeur pour nous...? Pour moi, c'est une activité familiale; c'est important pour moi, personnellement. Cela explique le choix que j'ai fait. Je me suis demandé comment je pouvais rassembler les gens. Tout ici répond à des motifs politiques. Nous le savons tous. Mais comment puis-je rassembler tout le monde, les gens de tous les

partis, de toutes les races, de toutes les religions dans une manifestation signifiante pour tous?

N'est-ce pas que c'est plein de bon sens?

• (1140)

M. Jim Hillyer: Me reste-t-il du temps?

Le président: Environ deux minutes.

M. Jim Hillyer: Posons la question différemment. Je pense que vous avez bien expliqué comment cette journée pourra sensibiliser davantage les gens et leur faire comprendre l'importance de la chasse et de la pêche, qu'elle les intéressera davantage à ces activités, y compris les néo-Canadiens. Je viens d'une circonscription assez rurale, et même dans la grande ville de 85 000 habitants qui s'y trouve, on dénombre beaucoup de chasseurs et de pêcheurs. Mais le Canada s'urbanise. J'ai grandi dans une petite ville où presque tout le monde chassait et pêchait, mais pas moi. Je n'ai pas la patience pour pêcher. Qu'en est-il de ceux qui, probablement, ne chasseront ou ne pêcheront jamais? Comment cela peut-il demeurer important pour eux? Ce qui me vient à l'esprit, c'est l'importance du hockey dans notre pays. Beaucoup ne jouent pas au hockey. Pourtant, ils gardent présent à l'esprit la Journée du hockey au Canada, qui n'est pas une journée nationale. Cette journée représente beaucoup pour des personnes qui ne pratiquent pas le sport ou qui ne le regardent même pas. Comment votre journée peut-elle être importante pour ceux qui ne chasseront ou ne pêcheront jamais?

M. Rick Norlock: Ne parlons pas nécessairement de cette journée. Parlons plutôt des activités. Vous ne voulez pas chasser ni pêcher? Alors accompagnez M. Hyer ou un amateur comme lui d'écotourisme. L'écotourisme pour quoi faire? Contempler des épinettes et des pins? En partie, mais aussi contempler l'habitat du cerf sauvage. Observer les différentes espèces d'oiseaux. Pagayer à côté de majestueux orignaux. Ce n'est pas pour tirer sur des animaux ni les chasser ni pêcher, mais les observer. Ce qui serait impossible si ce n'était des chasseurs ou des pêcheurs, les animateurs de la conservation. C'est tiré d'un rapport de M. Gary Mauser, ex-vice-président de la fédération de la faune de la Colombie-Britannique. Donc, ne chassez pas, ne pêchez pas, mais partez en randonnée.

Le président: Merci, monsieur Norlock.

La parole est à M. Lapointe, pendant cinq minutes.

[Français]

M. François Lapointe: Monsieur Norlock, je vais prendre quelques minutes pour vous poser une question sur un aspect du projet de loi qui ne touche pas à son fondement. Je veux parler du choix du troisième samedi du mois de septembre.

J'ai vérifié les horaires de la saison de la chasse. Pour ce qui est de l'original, dans plusieurs territoires québécois, la saison de la chasse commence le 7 septembre, le 15 septembre et ainsi de suite. Quant à elle, la chasse au cerf de Virginie commence un peu plus tard. J'y vois l'avantage suivant. La date tombe presque pile sur la semaine où les gens vont commencer leur saison de chasse ou seront en pleins préparatifs. Cependant, vous avez suggéré plus tôt que les élus fédéraux pourraient prendre l'initiative de réunir leurs clubs de chasse et pêche à cette date. Pour ma part, je peux vous dire que si les chasseurs sont en train de se préparer à la chasse, ils ne viendront pas au bureau de leur député pour participer à un événement spécial. Cette semaine-là serait le dernier de leurs soucis.

Je vous lance l'idée suivante. Pourrions-nous envisager de fixer la date de cette semaine plus tôt durant la saison, peut-être au début de septembre? Je vous pose la question et vous êtes tout à fait libre de me donner tous les arguments qui vous ont amené à choisir cette date en particulier. Si cette semaine était fixée plus tôt dans la saison, les premiers intéressés, soit les chasseurs de ma circonscription, pourraient participer à une campagne régionale avec moi car ils ne seraient pas encore dans le fin fond des Appalaches en train de profiter de leur saison de chasse.

• (1145)

[Traduction]

M. Rick Norlock: J'y ai pensé. J'ai chassé le caribou de montagne, le mouflon de montagne et la chèvre des Rocheuses en Colombie-Britannique. La saison de leur chasse débute en août, et, dans la plupart des provinces, en Ontario et au Québec du moins, celle de la chasse du cerf se termine juste avant Noël, en gros. Il n'y a donc pas de moment idéal, mais le début de l'automne, à la mi-septembre, me convenait.

Je voulais seulement faire correspondre la journée avec la journée américaine. J'ai un petit passage à vous lire.

M. François Lapointe: Sauf erreur, la correspondance n'est pas parfaitement...

M. Rick Norlock: Non, parce que, aux États-Unis, c'est le 26 septembre.

M. François Lapointe: Sur quoi donc a reposé votre décision?

M. Rick Norlock: Je ne voulais pas d'une journée mobile qui aurait pu coïncider avec, peut-être, le ruban rose... ou la Journée Terry Fox ou ce genre de célébration. J'ai essayé de causer le moins de difficultés possible, tout en faisant coïncider la journée avec une activité que j'adore, la chasse du cerf. En général, la saison de cette chasse, en Ontario et au Québec, a lieu dans la première et la deuxième semaine de novembre. On peut aussi chasser l'original, mais, dans le Nord, cette chasse a lieu plus tôt. Si on descend dans la région où je travaillais, à Hearst, dans le nord de l'Ontario, c'est habituellement vers la première semaine d'octobre.

Il n'y a donc pas de journée idéale. Je devais choisir et, bien honnêtement, j'ai essayé de faire coïncider la journée avec la journée homologue aux États-Unis. Comme j'ai dit, au début, à l'un des intervenants, j'ai essayé de rapprocher le plus possible les deux dates pour attirer les précieux dollars des touristes, parce que l'industrie du tourisme est exemplaire, n'est-ce pas? Elle ne crée pas de pollution, etc., et elle aide à entreprendre une foule d'autres activités.

Par exemple, pendant la dernière fin de semaine, à Las Vegas, Safari Club International a organisé une importante manifestation internationale, qui a attiré les pourvoyeurs de partout dans le monde. Est-ce que ça ne serait pas une bonne idée de faire correspondre les deux journées et d'attirer plus de chasseurs et de pêcheurs américains au Canada?

C'a été, au fond, mon raisonnement, aussi boiteux soit-il, fondé sur la longueur de la saison de chasse dans notre pays.

M. François Lapointe: Me reste-t-il une ou deux minutes?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Mme Irene Mathysen: Merci encore.

Vous avez parlé de la croissance fulgurante de la population de cerfs de Virginie. Je peux vous dire qu'il y en a beaucoup où j'habite. Je me demande si c'est en partie à cause de l'extinction des prédateurs. Les groupes avec lesquels vous travaillez cherchent-ils d'une façon ou d'une autre à ramener un certain nombre de ces

prédateurs souhaitables, comme les loups et les animaux qui empêchent la surpopulation?

M. Rick Norlock: Les gens où j'habite dans le sud-est de l'Ontario, près de l'autoroute 401, vous le diront. Ici même à Ottawa, des orignaux, des cerfs, des coyotes et des renards longent l'autoroute 417, le Queensway. Les animaux comme l'original deviennent de plus en plus habitués à l'homme.

Par exemple, le Michigan nous a échangé des dindons. Vous savez sans doute que le loup ordinaire de l'est, l'espèce la plus imposante, a été réintroduit là-bas. Les coyotes s'attaquent aux petits cerfs. Vous allez constater que nous avons en effet besoin d'un équilibre naturel, mais nous pouvons aussi augmenter la limite de prises en nous fondant sur des données scientifiques et de bonnes pratiques de conservation. C'est la solution que je prône. D'autres témoins vont sans doute en parler.

Vous avez raison de parler d'équilibre, mais ce qui se produit est un phénomène naturel. Notre espèce est très évoluée, mais les animaux commencent à s'habituer à nos maisons, à la circulation routière, etc. Nous devons employer des données scientifiques et de bonnes pratiques de conservation pour trouver des façons de nous adapter à leur présence.

• (1150)

Le président: Merci, monsieur Norlock.

Il nous reste 30 secondes. M. Falk va poser une dernière question.

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Merci, monsieur le président.

Je ne ferai pas un long préambule. J'aimerais poursuivre dans la même veine que M. Dion.

Monsieur Norlock, merci beaucoup de votre projet de loi, qui me paraît très important. Je pourrais en dire beaucoup de bien, mais je veux savoir de quelle façon vous envisagez de célébrer cette journée. Ce projet de loi est descriptif plutôt que normatif. Comment envisagez-vous les célébrations?

M. Rick Norlock: Je répète que je m'investis en parlant de cette journée aux Canadiens et au législateur fédéral. Nous devons informer nos électeurs sur ce projet de loi et le patrimoine, à l'aide de nos compétences en communication. Il faut commencer à célébrer notre patrimoine.

Comme il se doit, nous célébrons la fête du Canada et bien d'autres fêtes qui ont une résonance en matière de patrimoine. Nous devons instituer une journée pour ceux qui préservent les traditions de chasse, de pêche et de trappe, mais aussi pour encourager d'autres gens à prendre part à ces activités.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Norlock.

Nous allons suspendre la séance quelques instants pour accueillir le prochain groupe de témoins.

• (1150)

_____ (Pause) _____

• (1150)

Le président: Nous reprenons la séance.

Bienvenue aux témoins.

Nous recevons Jim Brennan, directeur, Affaires gouvernementales, Canards Illimités Canada; Greg Farrant, directeur, Affaires gouvernementales et politiques publiques, Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario; Pierre Latraverse, président, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.

Vous disposez de cinq minutes chacun, en commençant par M. Brennan.

M. Jim Brennan (directeur, Affaires gouvernementales, Canards Illimités Canada): Merci, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs les membres du comité. Merci de l'invitation aujourd'hui et de me donner l'occasion de vous faire part de certaines réflexions au nom de Canards Illimités Canada, concernant l'importance des traditions de chasse, de trappe et de pêche au Canada.

Le Canada évoque souvent de vastes paysages et une faune diversifiée. Nous sommes très chanceux et très fiers de compter sur une des meilleures aires naturelles au monde. Une pierre angulaire de la mission de conservation de Canards Illimités Canada consiste à encourager le respect et l'exploitation responsable de ces ressources, parce que les gens qui entretiennent un lien fort avec la nature et le plein air adoptent une éthique de conservation stricte.

La chasse, la trappe et la pêche permettent aux Canadiens de profiter directement des régions naturelles nombreuses et diversifiées qui forment la vaste géographie de notre pays. Ces activités ont une très grande importance historique et méritent donc d'être respectées et célébrées, comme le propose le projet de loi C-501. Elles font partie de la culture du Canada, ont assuré la subsistance des Autochtones pendant des siècles et ont jeté les fondations du pays. Même si leur importance n'est pas contestée sur le plan de l'histoire et du patrimoine naturel, ces activités demeurent bien réelles et pertinentes pour protéger l'environnement et le bien-être de la société.

Canards Illimités Canada a été fondé il y a 75 ans par un groupe de chasseurs de sauvagine passionnés et soucieux de conservation, qui tenaient à trouver des solutions pour protéger et revitaliser les milieux humides essentiels, alors que les populations de sauvagine étaient décimées dans les années 1930. Même si les nombreux avantages de la conservation des milieux humides attirent divers sympathisants de notre travail de nos jours, les chasseurs de sauvagine demeurent nos plus fervents militants et comptent parmi nos bénévoles les plus actifs.

Ces dernières années, le nombre de chasseurs de sauvagine a décliné au Canada, mais nous commençons à observer un intérêt renouvelé de la part de nouveaux adeptes qui veulent chasser pour se nourrir. Les médias font maintenant état de l'intérêt croissant de la population en matière d'aliments biologiques. La recherche de produits locaux amène les néophytes canadiens à découvrir la chasse et le plein air plutôt qu'à se rendre au supermarché.

Les tendances montrent que les jeunes citoyens conscients de l'environnement et les femmes sont désormais toujours plus nombreux à découvrir les activités patrimoniales de plein air pour la première fois. Par conséquent, ces gens deviennent plus au fait du besoin de conservation et profitent personnellement des bienfaits sociaux et spirituels du contact avec la nature. Les Canadiens qui chassent, pêchent et trappent favorisent une tradition de conservation dont nous pouvons être très fiers. De plus, ils injectent des millions de dollars dans l'économie du pays et ils soutiennent des milliers d'emplois.

Comme le souligne le projet de loi C-501, la désignation du troisième samedi de septembre en tant que journée nationale de chasse, de piégeage et de pêche nous permet de célébrer l'importance du rôle passé, présent et futur de ces activités. Nous pouvons poursuivre les traditions de nos prédécesseurs et leurs idéaux de conservation et de protection de l'environnement.

En Ontario, cette activité annuelle va sans doute coïncider avec la Journée de la relève d'Environnement Canada, qui permet aux jeunes de se familiariser avec la chasse de la sauvagine. Il n'y a pas meilleure façon de célébrer la chasse, la pêche et la trappe que d'emmener des jeunes vivre une première expérience exaltante de chasse de la sauvagine.

Pour certains, il peut s'avérer intimidant d'apprendre à chasser. La réglementation, les permis, l'équipement, les lieux à connaître et le savoir-faire exigé peuvent susciter de la frustration et de la confusion. Canards Illimités Canada s'emploie à réduire l'incertitude à l'aide de son programme de mentorat sur la chasse. Les jeunes et de nouveaux chasseurs adultes acquièrent des connaissances et profitent des conseils de chasseurs de canard et d'oiseaux expérimentés.

Une journée du patrimoine national en matière de chasse, de piégeage et de pêche nous aiderait beaucoup à rendre ces activités plus accessibles et à mieux les faire connaître à tous les Canadiens. Canards Illimités Canada est fier de soutenir le caucus parlementaire des amants du plein air. Également, nous siégeons depuis peu au comité consultatif de la chasse et de la pêche à la ligne du gouvernement. Nous voulons travailler avec tous les ordres de gouvernement et encourager les Canadiens à participer activement à la conservation, à la gestion et à la revitalisation des aires naturelles et des milieux humides.

Le projet de loi C-501 représente un moyen important d'honorer notre passé et d'initier de nouvelles personnes à la chasse, à la pêche ou à la trappe. Ces gens sont les prochains protecteurs de la nature. Il importe de les faire participer à des activités de plein air pour garantir un avenir prospère à tous les Canadiens.

Merci du temps que vous m'avez accordé ce matin. Je répondrai aux questions avec plaisir.

• (1155)

Le président: Merci beaucoup. Vous avez pris exactement cinq minutes.

Monsieur Latraverse, vous avez cinq minutes.

M. Pierre Latraverse (président, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs): Merci au comité d'entendre l'opinion de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.

[Français]

Pour le Québec, les années actuelles sont parmi les plus belles en matière de chasse, de pêche et de piégeage. Bien entendu, c'est dû à l'abondance des populations de gibier et de poisson, mais aussi au fait que la chasse, la pêche et le piégeage sont protégés par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, qui a été promulguée en 2002.

Selon cette loi, la pratique de ces activités est un droit, et personne ne peut sciemment empêcher un chasseur, un pêcheur ou un piégeur de pratiquer son loisir. Cette loi a fait en sorte de cristalliser, dans l'esprit de tous, le fait qu'il est légitime au Québec de chasser, de pêcher et de piéger et de permettre à tous les amateurs québécois de pratiquer ces activités avec fierté.

En instituant la Journée du patrimoine national en matière de chasse, de piégeage et de pêche, le gouvernement fédéral indiquera lui aussi à tous les Canadiens que les activités de prélèvement faunique font partie de nos moeurs et qu'il est parfaitement légitime de s'y adonner. Un tel message aura un effet important partout au pays, et ce, dans tous les milieux. Le rôle que la récolte de gibier et de poisson a joué quant à plusieurs aspects de l'histoire du Canada n'est plus à démontrer. Mais il faut aller plus loin que le simple respect de ce rôle historique et démontrer que la chasse, la pêche et le piégeage font encore partie des valeurs canadiennes.

La Journée du patrimoine national en matière de chasse, de piégeage et de pêche permettra d'affirmer que ces activités sont toujours pertinentes, qu'elles sont source de nombreux bénéfices pour le Canada et qu'elles permettent à des communautés de vivre, à des citoyens de travailler, à des entreprises de croître et à l'ensemble des Canadiens qui pratiquent ces sports de vivre une vie active, près de la nature et de la faune.

Par cette initiative, le gouvernement du Canada reconnaît aussi les bienfaits, pour notre société, des activités de prélèvement faunique, autant sur le plan économique que sur celui du bien-être. Les valeurs transmises par ces activités, notamment l'esprit de communauté, le respect entre les individus, le respect du milieu naturel et de la faune et l'exploitation durable des ressources naturelles, sont aussi celles qui permettent au Canada d'afficher l'un des meilleurs niveaux de vie au monde.

Par ailleurs, ceux qui s'adonnent à la chasse, à la pêche ou au piégeage sont en mesure d'apprécier les richesses naturelles du Canada et de comprendre la diversité et la richesse des milieux naturels qui composent notre pays. Ce sont souvent eux qui sont à l'origine des plus importantes mesures de préservation.

Présentement, le principal défi auquel fait face la fédération — et c'est probablement aussi le cas pour tous les intervenants impliqués dans le domaine de l'exploitation faunique — est la formation d'une relève active. À ce sujet, il est certain qu'une Journée du patrimoine national en matière de chasse, de piégeage et de pêche sera un atout très utile. Si l'on veut que notre secteur demeure un levier économique important pour l'ensemble du Canada, que des millions de Canadiens continuent à profiter des bienfaits que procure le fait de côtoyer la nature et la faune et que la chasse, la pêche et le piégeage continuent d'être des moteurs économiques essentiels pour certaines communautés, il faut compter sur des actions semblables.

Pour la fédération, qui est à l'origine de nombreux projets novateurs visant à maintenir au plus haut niveau l'intérêt pour la chasse, la pêche et le piégeage — on peut penser ici aux outils informatiques Zone Chasse et allonspecher.com ou encore au plus récent site de mentorat —, une telle journée arrive à point. Elle deviendra sûrement le point de départ d'un ou de plusieurs nouveaux et importants projets de promotion.

La chasse, la pêche et le piégeage bénéficient d'un statut particulier au Québec. Dorénavant, ces activités profiteront également d'un statut distinctif dans l'ensemble du Canada. La fédération est convaincue que, par son geste, le gouvernement du Canada donnera un nouvel élan aux efforts de promotion et de consolidation des activités de prélèvement faunique, partout au Canada.

Au nom de tous les intervenants du monde faunique du Québec et de nos collègues des autres provinces et territoires, je tiens à vous remercier.

• (1205)

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Farrant, vous avez cinq minutes.

M. Greg Farrant (directeur, Affaires gouvernementales et politiques publiques, Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario): Merci, monsieur le président.

Bonjour à vous et aux membres du comité. Au nom de la Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario, qui célèbre son 86^e anniversaire, de ses 100 000 membres et de ses 710 clubs affiliés partout dans la province, je vous remercie de l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui afin d'appuyer le projet de loi C-501.

Le Canada s'est fondé sur des valeurs sûres en matière d'économie. Pour employer une expression courante, notre pays a été bâti par des bûcherons et des porteurs d'eau. Une grande partie de ces valeurs sûres étaient axées sur la chasse, la pêche et la trappe et elles font toutes partie de l'histoire et de la culture du Canada qui précèdent l'arrivée des premiers explorateurs non autochtones et des colons.

Comme le député de Winnipeg-Nord l'a indiqué au cours du débat sur le projet de loi à la Chambre, une de nos chaînes de vente au détail les plus grandes et les plus vénérables, la Compagnie de la Baie d'Hudson a été fondée à la fin des années 1600 et vendait surtout des fourrures. C'est pourquoi des chasseurs et des trappeurs ont ouvert le passage du Nord-Ouest et d'autres routes nordiques.

De nos jours, des millions de Canadiens partout au pays se livrent à la pêche et à la chasse sportives tandis que, pour de dizaines de milliers de Canadiens, il s'agit d'un mode de vie, d'un gagne-pain, d'une cérémonie, d'un droit issu de traités et d'un moyen de subsistance. Pour tous ces gens, ces activités constituent une seconde nature.

M. Norlock a parlé plus tôt d'autres provinces qui ont adopté des projets de loi semblables. À ce jour, huit provinces ont adopté ou sont en voie d'adopter des projets de loi qui reconnaissent la valeur culturelle et patrimoniale de ces activités et le droit des Canadiens d'y participer conformément à la loi. L'Alberta et le Manitoba ont également établi des journées spéciales pour reconnaître l'importance de la chasse. L'Ontario a été une des premières provinces à reconnaître officiellement ces activités, par l'adoption de la Loi de 2002 sur la chasse et la pêche patrimoniales.

Comme M. Norlock l'a indiqué dans son témoignage, le projet de loi C-501 se révèle foncièrement simple, mais la pêche, la chasse et la trappe sont essentielles à notre patrimoine, à la conservation des populations de poisson et de la faune ainsi qu'à l'économie nationale. Ce projet de loi se fonde sur des mesures législatives semblables aux États-Unis, qui célèbrent la journée nationale de la chasse et de la pêche depuis 1972.

Au XIX^e siècle, les pêcheurs, les chasseurs et les trappeurs étaient les premiers promoteurs de la conservation et de la gestion scientifique de la faune au pays. Ils ont été les premiers à comprendre que le développement rapide et la pêche ou la chasse non réglementée menacent l'avenir de bon nombre d'espèces. Dirigés par Teddy Roosevelt, Sir Wilfrid Laurier et une multitude de sportifs des deux côtés de la frontière, les premiers promoteurs de la conservation ont aidé à instaurer les premières lois freinant l'exploitation sans borne de la faune. Ils ont soutenu l'exploitation durable des ressources halieutiques et fauniques et ont favorisé la mise en oeuvre d'un système de permis délivrés à ceux qui pratiquent ces activités. C'est ce qui a mené à la création du modèle de conservation de la faune nord-américain, qui sous-tend la plupart des programmes relatifs au poisson et à la faune qui s'appliquent de nos jours sur le continent. Il s'agit d'un hommage à l'héritage laissé par les premières générations de pêcheurs et de chasseurs.

Par l'intermédiaire de la greffière, j'ai le plaisir aujourd'hui d'offrir un DVD, que nous avons produit il y a plusieurs années, à chaque membre du comité. Ce DVD retrace les importantes contributions que les pêcheurs, les chasseurs et les trappeurs apportent depuis 120 ans à la santé et au bien-être du poisson et de la faune au Canada et aux États-Unis. La chasse, la pêche et la trappe injectent au total plus de 13 milliards de dollars par année dans l'économie canadienne.

En 1995, l'Ontario a établi ce qu'on appelle le compte destiné à des fins spéciales, qui sert toujours à financer tous les programmes relatifs au poisson et à la faune. Les sommes proviennent des revenus générés par les permis de chasse et de pêche et du fonds consolidé du revenu de la province. En 2012 et en 2013, les pêcheurs et les chasseurs en Ontario ont versé 72,3 millions des 105 millions de dollars dépensés concernant le poisson et la faune.

Au Manitoba, des centaines d'acres de milieux humides sont protégés en permanence grâce aux subventions générées par les chasseurs de sauvagine. Les sommes provenant des permis de chasse aux oiseaux migrateurs sont versées dans un fonds géré par Habitat faunique Canada pour soutenir des centaines de projets de conservation partout au pays.

Canards Illimités Canada, Delta Sauvagine, la Fédération de la faune de la Saskatchewan et des dizaines d'organisations nationales, provinciales et locales de chasse, de pêche et de trappe axées sur la conservation ont également versé des millions de dollars pour protéger et revitaliser les ressources fauniques ou pour acheter des milieux humides précieux afin de les préserver du développement.

En 2012, nous avons organisé avec des collègues des deux côtés de la frontière, dont des organisations représentées ici aujourd'hui, le Congrès national pour la conservation des poissons et de la faune ici même, à Ottawa. Des centaines d'experts du poisson et de la faune de partout en Amérique du Nord et en Australie se sont réunis pour discuter de l'avenir du poisson et de la faune, ainsi que des programmes visant à soutenir ces ressources.

• (1210)

À l'étape de la deuxième lecture, le projet de loi C-501 a reçu un appui solide de tous les députés de la Chambre. Il est aussi évident qu'il transcende les lignes de parti. Certains députés, comme ceux de Dauphin—Swan River—Marquette et de Bruce—Grey—Owen Sound, de par leur expérience personnelle, ont une compréhension et une appréciation innées de ce qui fait de la pêche, de la chasse et du piégeage des activités d'une importance vitale pour des millions de Canadiens. À la Chambre, la députée de Portneuf—Jacques-Cartier a soulevé un point important qui est souvent négligé dans les

débats autour de ces activités. Elle a noté les avantages économiques tangibles que la pêche, la chasse et le piégeage peuvent apporter aux régions du pays par le tourisme, la vente de licences et l'achat d'autres biens et services, ce qui aide à créer des emplois.

Le dernier point que je voulais soulever a en fait été souligné au cours d'un débat sur une version précédente de ce projet de loi en 2010. Mme Lavallée, à l'époque députée de Saint-Bruno—Saint-Hubert, a parlé du rôle important que joue la chasse notamment à l'égard de la gestion de la faune et du contrôle des populations. Elle a rapporté que des gestionnaires de la faune lui avaient dit que sans la chasse et le piégeage à des fins récréatives, les budgets de gestion de la faune ne pourraient jamais être assez grands pour compenser, et c'est la faune et la sécurité publique qui en souffriraient.

Ce projet de loi constitue un pas important vers la reconnaissance de l'importance de la chasse et de la pêche patrimoniales au Canada, et de la contribution des pêcheurs, des chasseurs et des trappeurs à la conservation de nos ressources naturelles.

Nous félicitons M. Norlock d'avoir présenté ce projet de loi. Nous sommes fiers de l'appuyer et nous vous sommes reconnaissants de nous avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Farrant.

C'est le temps de passer aux questions.

Monsieur Falk, vous avez sept minutes.

M. Ted Falk: Merci, monsieur le président.

Non seulement la chasse, le piégeage et la pêche sont des activités sur lesquelles s'est fondé notre pays, mais elles constituent aussi encore aujourd'hui un moyen de subsistance. Je crois cependant qu'elles sont surtout pratiquées à des fins récréatives. La plupart des gens consomment ce qu'ils récoltent, par contre, et c'est une bonne chose.

C'est vraiment quelque chose d'entendre ma petite-fille de trois ans me raconter comment elle et son frère de cinq ans se lèvent aux petites heures du matin pour passer quelques heures dans une cache avec leur père, à faire du repérage avant la saison de chasse au cerf de Virginie. Ce sont des moments merveilleux qu'ils passent ensemble tous les trois, à profiter de la compagnie de chacun, bien sûr, mais aussi à apprendre des choses sur la nature, la faune et la conservation, et à observer simplement toute la beauté que nous offre le Canada.

Dans mon ancienne vie, avant la politique, j'étais propriétaire de plus de terres, et je le suis toujours — construction lourde et gravier. C'est intéressant, mais au premier week-end de la saison de la pêche au Manitoba, qui coïncidence avec le début de la saison de la chasse au cerf de Virginie, un nombre disproportionné d'employés sont malades et ne peuvent pas travailler.

La chasse et la pêche font partie de la vie de bon nombre de mes employés. En fait, nous avons ensemencé de la truite arc-en-ciel dans certaines de nos carrières de gravier et nos employés peuvent aller les pêcher. Une des activités les plus courues est la pêche sur la glace. J'ai vu le week-end dernier de mes employés installés sur la glace avec leur cabane ou leur tente pour pêcher de la truite arc-en-ciel. Je crois que c'est une partie importante de notre culture. C'est certainement le cas dans ma circonscription. D'autres employés font la file pour essayer de revendiquer des droits de chasse exclusifs à l'ours noir et au cerf de Virginie sur nos terres.

C'est une activité importante. Je suis très heureux de soutenir ce projet de loi. J'aimerais savoir une chose, et j'ai en fait aussi posé la question au parrain du projet de loi. Ce n'est pas une loi prescriptive, mais plutôt descriptive. Elle établira une journée du patrimoine national en matière de chasse, de piégeage et de pêche. D'après vous, comment vos organisations pourront-elles utiliser cette journée pour promouvoir leurs visions et leurs mandats respectifs?

• (1215)

M. Greg Farrant: Je vais essayer de répondre à votre question, monsieur Falk.

La FPCO fait déjà régulièrement de la sensibilisation. Un des programmes de sensibilisation dont nous sommes le plus fiers est celui qui s'adresse aux nouveaux Canadiens. Ce projet de loi nous aiderait à braquer les projecteurs sur ces passe-temps et activités récréatives, et cela nous aiderait également à faire découvrir ces activités culturelles et patrimoniales aux nouveaux Canadiens. Chaque année, nous organisons une journée lors de laquelle nous invitons des nouveaux Canadiens, surtout de la région du Grand Toronto, à venir visiter la FPCO à Peterborough.

Ils passent la journée à pêcher ou à visiter le Heritage Hunting and Fishing Centre, juste à côté, où il y a des dioramas, des aquariums et des choses comme cela. Ils peuvent aussi passer la journée avec des enseignants du programme provincial, qui sont employés par le centre. Et il en va de même pour les milliers d'élèves qui viennent chaque année.

Cela donne aux activités dont on parle aujourd'hui un rayonnement plus large, un rayonnement national. Toutes les provinces ont chacune des journées patrimoniales consacrées à ces activités ou une façon de les souligner. Mais en établissant une journée nationale, cela permet de mieux faire connaître cette réalité aux gens qui ne s'adonnent ni à la chasse ni à la pêche, et qui ne savent pas que les pêcheurs et les chasseurs sont ceux qui contribuent le plus à la conservation de l'environnement. Cela nous donne l'occasion d'en parler et de faire comprendre aux nouveaux arrivants à quel point ces activités patrimoniales sont importantes pour nous.

Le président: Monsieur Brennan.

M. Jim Brennan: Je comprends le problème de l'entreprise de M. Falk, car à l'ouverture de la saison de la chasse ou de la pêche, notre organisation a exactement les mêmes problèmes de ressources humaines que lui.

Cela dit, une journée nationale permettrait d'attirer l'attention sur une foule d'activités qui ont cours à l'échelle du Canada, comme notre programme de chasse encadrée. Pour vous donner une idée du succès de ce genre de programmes, nous avons sondé — avec l'aide de nos partenaires du Manitoba — l'opinion des participants aux programmes de chasse encadrée entre 2004 et 2010. Les répondants ont indiqué à 76 % qu'ils avaient continué à pratiquer la chasse après avoir terminé le programme, et 58 % ont dit avoir initié quelqu'un d'autre à la chasse par la suite.

Attirer l'attention du pays sur l'importance de la pêche, du piégeage et de la chasse nous aiderait certainement à faire connaître les programmes offerts actuellement par notre organisation et d'autres à l'échelle du Canada, notamment la FPCO. Cela permettrait sans doute de faire connaître davantage ces activités patrimoniales.

[Français]

M. Pierre Latraverse: Au Québec, nous menons déjà plusieurs activités de promotion de la chasse et de la pêche. Nous avons produit plusieurs vidéos qui ont été traduites, à la demande de nos collègues des autres provinces. Elles s'appelaient « *Pourquoi chasser?* ». On y voit, entre autres, une jeune fille de 13 ou 14 ans allant à la chasse avec son père. On y voit aussi un agent immobilier d'une quarantaine d'années, une femme, un Libanais arrivé au Québec qui y a connu la chasse et qui montre comment cuisiner. Tout cela a été très, très bien reçu.

Nous avons aussi créé des ponts avec les nations autochtones grâce aux journées de chasse. Nous avons appris comment les nations autochtones pratiquent leurs activités de chasse et de pêche. Il y a eu des démonstrations de chiens rapporteurs illustrant comment ces derniers peuvent nous aider à chasser. Les gens doivent savoir que les chiens ne sont pas juste des animaux de compagnie; ils aiment également travailler. On peut emmener ces chiens pour qu'ils montrent comment ils rapportent des canards ou font monter des ratons-laveurs dans les arbres. On a montré différentes façons d'utiliser ces animaux. Il y a même eu des démonstrations de tir à l'arc dans des endroits où l'arc primitif est encore utilisé. Au Québec, il y a des saisons particulières pour chasser à l'arc.

Cette information est importante, car elle démontre que ces activités sont permises au Canada. J'ai vu des gens de certaines communautés culturelles s'empêcher d'aller à la pêche, croyant que cette activité n'était pas permise au Canada. Il faut éduquer les gens au sujet des richesses qui ont fait le Canada.

• (1220)

Le président: Merci, monsieur Latraverse.

Messieurs Nantel et Lapointe, vous disposez de sept minutes.

M. François Lapointe: Bonjours, messieurs. Je vous remercie d'être parmi nous.

Bonjour, monsieur Latraverse. Nous allons discuter en français. À Ottawa, c'est un droit fondamental que nous avons et vous n'avez pas à vous en excuser.

Un volet de votre témoignage m'a étonné. Je pensais à mon manteau d'hiver, qui a été fabriqué à l'Islet. Je représente la circonscription de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, où il y a énormément de chasseurs. Le col de mon manteau est en fourrure naturelle, et non synthétique. Encore cette semaine, des amis qui sont de la ville m'ont fait remarquer, en touchant ce col, qu'il n'était pas fait de matière synthétique et m'ont demandé comment je pouvais porter un tel col. Je leur ai alors servi une longue tirade. Je leur ai parlé notamment de M. Frank Pelletier, un trappeur qui vit dans ma circonscription et qui dispose d'un très grand territoire de trappe. Je ne l'ai rencontré que deux ou trois fois, mais il m'a enseigné une foule de choses. J'ai compris entre autres que c'était un acteur extrêmement important pour ce qui est de notre connaissance du territoire et des cheptels de la région de Chaudière-Appalaches.

Vous avez dit plus tôt qu'il était légitime de s'adonner à la chasse, à la pêche et au trappage au Canada. Selon vous, cette journée nationale va contribuer à promouvoir cet aspect. À quel point croyez-vous qu'il est difficile de faire comprendre aux gens de la ville qu'il est extrêmement sain et important de s'adonner à ces activités de la façon dont nous le faisons maintenant, au XXI^e siècle?

M. Pierre Latraverse: Cette difficulté peut être résolue par d'importantes activités de communication. Nous avons réalisé d'importants programmes de communication pour l'ensemble du Québec et ils ont été repris partout au Canada. La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs est à l'avant-garde dans de nombreux domaines.

Prenons l'exemple du programme allonspecher.com. Il est applicable à tous les téléphones intelligents et tablettes électroniques. Il répertorie, par région administrative, tous les endroits du Québec où vous pouvez mettre un bateau à l'eau. Vous pouvez même vérifier si, dans la région administrative où vous vous trouvez, il y a un guide ou un pourvoyeur à tel ou tel lac, quelles sortes de poisson vous pouvez y pêcher ou à quelles dates la pêche est permise. Nous avons l'équivalent pour la chasse, soit allonschasser.com.

L'an dernier, le Québec a été l'hôte du Game Fair, un événement français. Les Italiens, les Français, les Allemands et les Anglais étaient émerveillés en voyant les outils informatiques modernes applicables aux activités de chasse et de pêche dont disposait le Québec. Nous avons fait une présentation à la Fédération canadienne de la faune. Beaucoup de gens d'autres provinces aiment ce que nous faisons. Cela va de pair avec l'éducation. Nous le faisons très bien.

M. François Lapointe: De quelle façon arrivez-vous à rejoindre les gens des villes comme ceux qui ont flatté la fourrure du col de mon manteau en disant ne pas comprendre comment je pouvais porter ce petit bout de fourrure qui n'était pas synthétique? Comment pourrait-on profiter de cette journée officielle pour remettre les pendules à l'heure et sensibiliser ces gens, qui sont si éloignés de la réalité rurale des chasseurs et des pêcheurs?

M. Pierre Latraverse: Au Québec, les gens de la ville peuvent profiter de la Fête de la pêche. Au parc des Rapides, à Montréal, on a organisé des journées de pêche. On donnait des cannes à pêche à tous les gens pour qu'ils puissent pêcher. Le plan d'eau avait été ensemencé. Le permis de pêche n'est pas nécessaire lors de cette journée. Cet événement a été si populaire qu'on le tient maintenant pendant trois jours. De plus, on offre aux gens l'information dont ils ont besoin. Avec l'aide du gouvernement, on a même fait traduire en plusieurs langues les principaux règlements sur la chasse et la pêche pour permettre aux gens qui ne maîtrisent ni le français ni l'anglais de pratiquer ces activités sans risquer d'être poursuivis ou condamnés en raison d'un manque de connaissances de la loi.

On a joint à ces activités des démonstrations sur les chiens rapporteurs, le tir à l'arc, la façon dont on pratique le piégeage aujourd'hui et les nouveaux types de pièges qui sont employés. On voulait aussi montrer aux gens qu'un vieux manteau fait de peau d'animal ou de fourrure qu'on abandonnait dans un bois disparaissait en quelques mois alors qu'un manteau de matière synthétique, de nylon par exemple, était encore là après 40, 50 ou 100 ans.

• (1225)

M. François Lapointe: C'est un très bon argument.

En passant, mes deux enfants ont participé deux fois à ces journées de la pêche à Montmagny. Je me suis assuré qu'on faisait partie des gens qui y participaient. Ça a été un grand succès. Il y avait beaucoup de gens.

De plus, chez nous, la chasse à l'oie a donné lieu au Festival de l'Oie Blanche à Montmagny. C'est un apport touristique important. Le festival est nommé en fonction d'une tradition de chasse.

J'aimerais parler d'un aspect un peu plus sensible du dossier. Si ma mémoire est bonne, un événement malheureux est survenu il y a trois ans. Quelqu'un complètement dépourvu de jugement s'est installé sur la route 132 pour tirer sur les oies. Il y avait des caches et un chasseur a reçu une balle. J'étais abasourdi. Je ne chasse pas l'oie, mais je sais très bien qu'on ne s'installe pas sur la route 132 pour tirer un peu partout. Voyons, quel sans-dessein!

Comme on l'a dit, une journée officielle pourrait-elle servir aussi, d'abord et avant tout, à s'assurer que tous les Canadiens comprennent l'importance de la chasse, de la pêche, de la trappe et à quel point la façon dont ces activités sont maintenant pratiquées est saine pour l'environnement? Pourrait-on aussi avoir un volet pour rappeler certains niveaux de sécurité essentiels? Serait-ce cohérent, selon vous?

M. Pierre Latraverse: Lorsqu'on fait ce genre d'activité, on transmet toujours toutes les informations nécessaires. On indique qu'on ne peut pas pratiquer la chasse et la pêche de façon incontrôlée. On fournit des livres au sujet des principaux règlements. C'est pourquoi, au Québec, on a développé les sites Web zonechasse.com et allonspecher.com. On peut ainsi obtenir tous les règlements sur les téléphones intelligents et sur les tablettes. Il y a des présentations au sujet des règlements. On montre aux gens où ils peuvent obtenir les règlements, comment les respecter et on invite toujours un agent de la protection de la faune à être présent lorsqu'on fait ces fêtes. On veut justement montrer qu'il y a un contrôle de la chasse et de la pêche au Québec.

M. François Lapointe: Merci beaucoup, monsieur Latraverse.

Un peu plus tôt, on se demandait quelles pourraient être les activités qui caractériseraient cette journée. M. Norlock a dit que les députés devraient organiser les événements dans leur comté. Comment verriez-vous cela? Quel type d'événements pourrait-on organiser pour vous aider, vous et vos organisations, à réaliser cet exercice de sensibilisation de la population sur l'importance de vos activités? Comment, dans les faits, pourrait-on faire quelque chose de cohérent et d'intelligent pour vous épauler?

M. Pierre Latraverse: Je me rappelle être allé, il y a de cela quelques années, à Saint-Jacques-de-Leeds avec un groupe qui s'occupait de la chasse au cerf de Virginie. Le groupe jumelait des agriculteurs et des chasseurs parce qu'il y avait des problèmes de déprédation. On avait à ce moment-là organisé une fête de la chasse. Toutes les activités étaient liées à la chasse, car à l'époque, il n'y avait que la chasse.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, il y a une fête de la chasse à la fin du mois d'août et au début du mois de septembre...

• (1230)

Le président: Merci, monsieur Latraverse.

Monsieur Dion, vous disposez de sept minutes.

L'hon. Stéphane Dion: Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Monsieur Brennan, juste pour que ce soit bien clair, est-ce que Canards Illimités Canada soutient le projet de loi sans réserve?

M. Jim Brennan: Nous soutenons l'établissement d'une journée reconnaissant et soulignant l'importance de la chasse, de la pêche et du piégeage, alors oui, absolument.

Nos plus grands supporters sont évidemment des protecteurs de l'environnement, mais ils sont également nombreux à s'adonner à la chasse, à la pêche et au piégeage.

[Français]

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur Latraverse et monsieur Farrant, ma question s'adresse à vous deux. C'est purement intuitif et j'aimerais vous entendre là-dessus.

Si je suis en train de pêcher avec un copain sur un lac magnifique dans les Laurentides, par exemple dans la réserve faunique Rouge-Matawin ou dans la ZEC de la Maison-de-Pierre, et que je vois une barque au loin, je peux prédire sans trop me tromper qu'il y a deux personnes à son bord. C'est peut-être un homme et sa conjointe, mais généralement, il s'agit de deux hommes d'un certain âge, canadiens-français de souche ou canadiens-anglais *old stock*. S'ils sont immigrants, ils sont au Canada depuis longtemps et ils viennent généralement d'Europe comme mon beau-père, qui venait d'Autriche. Il avait chassé pendant toute vie dans les Alpes. Quand il est arrivé au Lac-Saint-Jean, il est devenu emballé. Il est venu au Canada parce qu'il avait lu Jack London. Alors, on peut imaginer ce qu'il en était.

Maintenant, vous dites que vous faites d'énormes efforts pour éveiller la nouvelle génération et les nouveaux arrivants à ces activités. Dans ma circonscription, Saint-Laurent—Cartierville, qui est très multiculturelle, j'ai beaucoup de difficulté à rencontrer quelqu'un qui partage ma passion pour la pêche, et je ne parle même pas de la chasse et du piégeage.

Que faites-vous pour que la chasse, la pêche et le piégeage attirent de nouveaux amoureux de notre nature et pour diversifier ces activités afin qu'elles reflètent le visage du Canada d'aujourd'hui? Si vous parlez aux propriétaires des pourvoiries et aux gens qui possèdent des magasins de chasse et pêche, vous verrez qu'ils ont cette inquiétude.

Quel succès avez-vous connu à ce chapitre tant au Québec qu'en Ontario? Puisque le temps passe, profitez-en pour nous dire comment cette journée additionnelle, soit la Journée du patrimoine national en matière de chasse, de piégeage et de pêche, pourrait être utilisée au maximum pour atteindre votre but.

[Traduction]

M. Greg Farrant: Merci, monsieur Dion, de poser la question. Je l'apprécie.

On est sur le point de terminer une semaine nationale de pêche en famille. Il y a aussi un week-end de pêche en famille en Ontario, qui attire des milliers de personnes. Par exemple, nous avons organisé l'an dernier une activité de pêche sur la glace sur le lac Chemong, en banlieue de Peterborough, à laquelle 2 300 parents et enfants ont pris part.

La fédération offre deux programmes — TackleShare et Travelling TackleShare — qui font le tour des parcs provinciaux de l'Ontario et, comme le font nos collègues du Québec, qui fournissent des cannes à pêche et des moulinets aux gens des centres urbains n'ayant pas l'habitude de pêcher ou de chasser et qui sont là avec leur famille. On leur montre comment les utiliser et on les informe des règles et des règlements.

La fédération offre le programme Get Outdoors, qui au fil des ans a fait découvrir à des milliers d'enfants la chasse, la pêche, et le tir à l'arc et au fusil, entre autres choses, sur un ranch. Chaque été, les places disponibles aux camps Get Outdoors s'envolent en 33 minutes. Ces camps accueillent quelque 600 enfants, où ils peuvent

apprendre les rudiments de la chasse et de la pêche, faire des activités récréatives, du VTT et j'en passe.

Notre centre patrimonial, qui a ouvert ses portes il y a trois ans au coût de 2 millions de dollars, a accueilli l'an dernier 6 700 élèves des environs et leurs enseignants. Son programme suit les programmes scolaires primaires et secondaires de l'Ontario et vise à faire connaître les activités patrimoniales aux enfants et à leur faire aimer la chasse, la pêche et la conservation.

En Ontario, la FPCO offre, pour la province de l'Ontario, les cours de formation des chasseurs. En 2001, nous les avons offerts à 5 000 personnes. L'an dernier, c'est 27 000 étudiants qui ont terminé la formation, et bon nombre de ces personnes étaient des femmes et des étudiants de moins de 18 ans. On constate sans contredit un intérêt grandissant pour la chasse et la pêche chez les jeunes gens et les femmes.

Dans les régions urbaines, nous travaillons avec la Ville de Toronto pour mettre en place un programme de pêche récréative urbaine. Ce programme vise à organiser des journées de pêche récréative pour toutes les municipalités de la région du Grand Toronto et à aménager une aire de pêche récréative tout au long des rives de la région du Grand Toronto. Un projet de loi comme celui-là est tout indiqué pour de telles activités patrimoniales en Ontario.

Ce sont là quelques-unes des choses que nous faisons pour intéresser les nouveaux arrivants, les jeunes gens et les femmes à la chasse et à la pêche.

●(1235)

[Français]

M. Pierre Latraverse: Au Québec, c'est un peu comme en Ontario. Je vais vous donner un exemple.

L'an dernier, nous avons donné des cours sur la sécurité et le maniement des armes à feu. Nous avons donné à plus de 20 000 personnes le cours d'initiation à la chasse avec une arme à feu. C'est un cours qu'elles doivent suivre pour obtenir un certificat de chasseur. Selon les statistiques, presque 25 % d'entre elles étaient des jeunes et des femmes.

Notre programme Fauniquement Femme PLUS montre à la gent féminine les principaux rudiments de la chasse et de la pêche. Par exemple, on leur montre comment démarrer un moteur hors-bord, tirer avec un fusil, ce qu'est une arme et un arc, mettre un ver sur un hameçon, canoter, etc. Ce programme est très, très apprécié. Les femmes prennent un train à Montréal en direction d'une pourvoirie entre La Tuque et le lac-Saint-Jean. Elles sont dans la nature et elles peuvent voir des animaux et pêcher des poissons. Ces activités sont très courues.

Toute association de notre fédération qui en fait la demande recevra le financement nécessaire pour initier les jeunes et les moins jeunes à ces activités. À notre fédération, on a élargi la relève pour y inclure les gens n'ayant jamais pratiqué de telles activités. Ce peut être un ami ou quelqu'un qui n'a jamais pratiqué la chasse. On a des programmes à cette fin. On fait des collectes de fonds spéciales pour faire participer les jeunes aux activités de chasse et pêche. On est en train de mettre sur pied un programme de mentorat, qui permettra aux gens d'un certain âge — comme moi — de transmettre leur grande expérience à des jeunes, afin qu'ils continuent à avoir une belle relation avec la nature.

Dans un autre aspect de ma vie, j'occupe le poste de vice-président de Stratégies Saint-Laurent, qui est un groupe environnemental. Je peux vous le dire...

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Latraverse.

Nous devons conclure là-dessus pour les questions aux témoins. Merci.

Nous allons faire une courte pause avant de passer à l'étude article par article. Je sais que M. Norlock a très hâte à cette portion de la réunion.

Merci à nos témoins.

• (1235) _____ (Pause) _____

• (1240)

Le président: La séance reprend.

Conformément au paragraphe 75(1) du Règlement, l'étude du préambule et de l'article 1, le titre abrégé, est reportée.

Nous passons à l'article 2. Des commentaires?

(L'article 2 est adopté.)

Le président: Monsieur Dykstra.

M. Rick Dykstra (St. Catharines, PCC): Pouvons-nous noter que l'article 2 a été adopté à l'unanimité?

Le président: Absolument.

L'article 3 est-il adopté?

Des voix: Oui.

(L'article 3 est adopté.)

M. Rick Dykstra: C'est noté...

Le président: C'est noté encore une fois que l'article a été adopté à l'unanimité.

L'article 1 est-il adopté?

Des voix: Oui.

M. Rick Dykstra: Vous voulez dire le titre abrégé?

Le président: Voulez-vous qu'il soit noté qu'il a été adopté à l'unanimité?

M. Rick Dykstra: Oui, s'il vous plaît.

Le président: Le préambule est-il adopté?

Des voix: Oui.

M. Rick Dykstra: À l'unanimité.

Le président: À l'unanimité.

Le titre est-il adopté?

Des voix: Oui.

Le président: À l'unanimité.

Le projet de loi est-il adopté?

Des voix: Oui.

Le président: À l'unanimité.

Dois-je en faire rapport à la Chambre?

Des voix: Oui.

Le président: À l'unanimité.

Bon travail, tout le monde.

Félicitations, monsieur Norlock. Je crois que c'est un temps record pour l'adoption d'un projet de loi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>